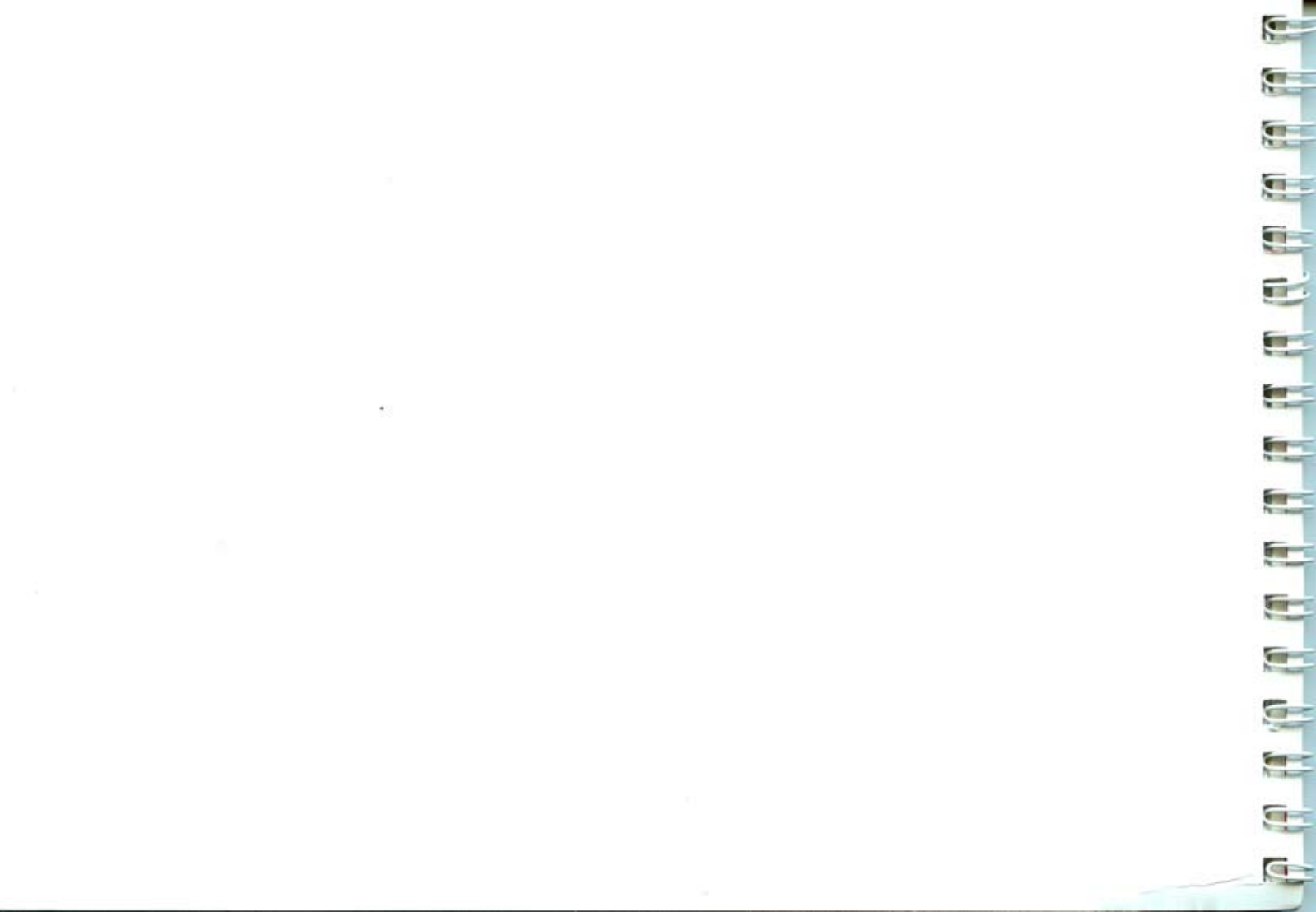


FORSCHE

Garantie & Entretien



**Chère cliente,
Cher client,**

La brochure «**Garantie & Entretien**» vous fournit, à vous, à votre atelier et également au futur acheteur de votre voiture des renseignements précieux sur la façon d'effectuer les opérations d'entretien. Afin que vous puissiez bénéficier pleinement de la garantie, il est particulièrement important de faire effectuer les opérations d'entretien conseillées par les spécialistes de votre concessionnaire PORSCHE.

Nous vous recommandons cependant également de respecter, même au terme de la période de garantie, les intervalles conseillés pour les opérations d'entretien. Votre Porsche vous le revaudra. Et cela sera également payant si vous vendez votre voiture à un particulier ou si vous la remettez en paiement à votre concessionnaire PORSCHE lors de l'achat d'un nouveau véhicule. Notre organisation d'après-vente est à votre disposition dans le monde entier.

Veuillez présenter cette brochure «**Garantie & Entretien**» à votre concessionnaire PORSCHE qui s'engage à effectuer selon nos directives les opérations indiquées dans le plan de travaux pour l'entretien du véhicule.

En cas de **changement d'adresse** ou/et de **changement de propriétaire du véhicule**, nous vous demandons de remplir la page au verso et de nous l'envoyer.

N'oubliez pas que toutes les questions concernant votre voiture ne peuvent être traitées rapidement et correctement que si le numéro d'identification du véhicule figure sur votre demande.

Pour votre **garage de service**, il est important d'indiquer les données exactes. Cela simplifie la satisfaction de vos ordres.

Nous vous remercions à l'avance de votre soutien.

Dr. Ing. h. c. F. Porsche Aktiengesellschaft

Propriétaire du véhicule

Nom, Prénoms

Rue et numéro

Code postal, ville

Nom, Prénoms

Rue et numéro

Code postal, ville

Nom, Prénoms

Rue et numéro

Code postal, ville

Nom, Prénoms

Rue et numéro

Code postal, ville

Index

Caractéristiques du véhicule	3
Cartes client	25
Conseils relatifs à l'entretien du véhicule	21-24
Entretien	21-24
Garantie (longue durée)	9-10, 18-19
Garantie concessionnaire	20
Garantie usine	18-19
Justificatifs d'entretien	4-10
Plan de travaux pour l'entretien du véhicule	12-17
Remplacement du compteur de vitesse	11
Remplacement du liquide de freins	8
Remplacement du liquide de refroidissement	8
Travaux d'entretien	12-17

Justificatif d'entretien

Entretien du véhicule tous les 20.000 km ou au moins une fois par an.

Véhicules Turbo: remplacer **en plus** l'huile moteur et le filtre à huile tous les 10.000 km.

<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme
<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme
<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme

Justificatif d'entretien

Entretien du véhicule tous les 20.000 km ou au moins une fois par an.

Véhicules Turbo: remplacer **en plus** l'huile moteur et le filtre à huile tous les 10.000 km.

<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme
<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme
<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme

Justificatif d'entretien

Entretien du véhicule tous les 20.000 km ou au moins une fois par an.
Véhicules Turbo: remplacer **en plus** l'huile moteur et le filtre à huile tous les 10.000 km.

<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme
<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme
<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme

Justificatif d'entretien

Entretien du véhicule tous les 20.000 km ou au moins une fois par an.

Véhicules Turbo: remplacer **en plus** l'huile moteur et le filtre à huile tous les 10.000 km.

<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme
<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme
<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile <input type="checkbox"/> Entretien du véhicule le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme

Justificatif d'entretien

Tous les 2 ans au moins, il faudra renouveler le liquide de frein et le liquide de refroidissement.

<input type="checkbox"/> Remplacement du liquide de freins <input type="checkbox"/> Remplacement du liquide de refroidissement le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme	<input type="checkbox"/> Remplacement du liquide de freins <input type="checkbox"/> Remplacement du liquide de refroidissement le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme
<input type="checkbox"/> Remplacement du liquide de freins <input type="checkbox"/> Remplacement du liquide de refroidissement le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme	<input type="checkbox"/> Remplacement du liquide de freins <input type="checkbox"/> Remplacement du liquide de refroidissement le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme
<input type="checkbox"/> Remplacement du liquide de freins <input type="checkbox"/> Remplacement du liquide de refroidissement le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme	<input type="checkbox"/> Remplacement du liquide de freins <input type="checkbox"/> Remplacement du liquide de refroidissement le _____ No. de commande _____ à km _____ effectué contre facturation Cachet de firme

Justificatif - constat d'état du véhicule dans le cadre de la garantie longue durée.

Le véhicule est contrôlé annuellement – pour la première fois après 2 ans – sans frais supplémentaires pour le client afin que les droits au titre de la garantie longue durée soient conservés.

<p>Constat d'état du véhicule après 2 années de service</p> <p>le _____</p> <p>à km _____</p> <p>Cachet de firme</p>	<p>Constat d'état du véhicule après 3 années de service</p> <p>le _____</p> <p>à km _____</p> <p>Cachet de firme</p>
<p>Constat d'état du véhicule après 4 années de service</p> <p>le _____</p> <p>à km _____</p> <p>Cachet de firme</p>	<p>Constat d'état du véhicule après 5 années de service</p> <p>le _____</p> <p>à km _____</p> <p>Cachet de firme</p>

Justificatif - constat d'état du véhicule dans le cadre de la garantie longue durée.

Le véhicule est contrôlé annuellement – pour la première fois après 2 ans – **sans frais supplémentaires** pour le client afin que les droits au titre de la garantie longue durée soient conservés.

Constat d'état du véhicule après 6 années de service

le _____

à km _____

Cachet de firme

Constat d'état du véhicule après 7 années de service

le _____

à km _____

Cachet de firme

Constat d'état du véhicule après 8 années de service

le _____

à km _____

Cachet de firme

Constat d'état du véhicule après 9 années de service

le _____

à km _____

Cachet de firme

Remplacement du compteur de vitesse

En cas de remplacement d'un compteur de vitesse ou lorsque la modification des circonférences de roulement due au changement des pneumatiques (pneus d'hiver/pneus d'été) rend le remplacement du compteur de vitesse nécessaire.

<p>Remplacement du compteur de vitesse</p> <p>le _____</p> <p>No. de commande _____</p> <p>à km _____</p> <p>effectué contre facturation Cachet de firme</p>	<p>Remplacement du compteur de vitesse</p> <p>le _____</p> <p>No. de commande _____</p> <p>à km _____</p> <p>effectué contre facturation Cachet de firme</p>
<p>Remplacement du compteur de vitesse</p> <p>le _____</p> <p>No. de commande _____</p> <p>à km _____</p> <p>effectué contre facturation Cachet de firme</p>	<p>Remplacement du compteur de vitesse</p> <p>le _____</p> <p>No. de commande _____</p> <p>à km _____</p> <p>effectué contre facturation Cachet de firme</p>
<p>Remplacement du compteur de vitesse</p> <p>le _____</p> <p>No. de commande _____</p> <p>à km _____</p> <p>effectué contre facturation Cachet de firme</p>	<p>Remplacement du compteur de vitesse</p> <p>le _____</p> <p>No. de commande _____</p> <p>à km _____</p> <p>effectué contre facturation Cachet de firme</p>

Plan de travaux pour l'entretien du véhicule

Les intervalles d'entretien et l'importance des travaux indiqués sont considérés comme des recommandations pour un usage normal et ne tiennent pas compte de toutes les versions spéciales. Dans des régions particulièrement poussiéreuses, la cartouche du filtre devrait être contrôlée plus souvent et remplacée le cas échéant. Les pneus, l'usure des garnitures d'embrayage et de freins, l'état de l'huile moteur dépendent plus particulièrement de la façon de conduire et peuvent être négativement influencés par des conditions d'utilisation très difficiles; ces pièces doivent donc, le cas échéant, être contrôlées plus souvent et remplacées si nécessaire. Cela est également valable pour la rubrique: «Vérifier le niveau d'électrolyte de la batterie, corriger le cas échéant».

Les pièces mobiles de la voiture sont assujetties à un certain rodage quand elles sont neuves. Nous recommandons de faire procéder, pour les voitures neuves, à une inspection du véhicule entre 3000 et 5000 km.

Il faudrait faire une révision au moins une fois par an. Dans le cadre de la révision, le concessionnaire Porsche établit au bout de 2 ans pour la première fois un constat d'état du véhicule. Ceci doit vous éviter de perdre vos droits au titre de la garantie longue durée. Si l'état du véhicule le requiert, un lavage du bas de caisse et de la carrosserie doit être effectué avant la date.

La notion «contrôler» comprend tous les travaux ultérieurs nécessaires, tels que réglages, réajustages et remplissages. N'en font cependant pas partie les réparations, remplacements ou révisions de pièces ou ensembles.

Travaux d'entretien à effectuer à 500 – 2000 km

	924 S	944/944 S	944 Turbo	911 Carrera	911 Turbo	928 S 4
Vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre à huile	●	●	●	●	●	●
Contrôler et régler éventuellement le jeu des soupapes				●	●	
Contrôler la bonne fixation des axes de culbuteurs				●	●	
Vérifier l'état des courroies trapézoïdale et crantée; contrôler la tension, les retendre si nécessaire	●	●	●	●	●	●
Contrôler l'état de la courroie crantée, contrôler la tension, la retendre si nécessaire	●	●			●	●
Contrôler le niveau d'huile du tendeur de courroie crantée, faire l'appoint si nécessaire						●
Contrôler le point d'allumage, régler si nécessaire					●	
Contrôler à vue l'étanchéité du moteur	●	●	●	●	●	●
Vérifier l'étanchéité des circuits de refroidissement et de chauffage	●	●				●
Contrôler l'état des durites, resserrer les colliers						
Contrôler à vue l'état d'encrassement externe du radiateur	●	●				●
Contrôler le niveau du liquide de refroidissement et la concentration d'antigel, rectifier si nécessaire						
Contrôler la fixation correcte des raccords de tuyaux de l'aération du carter-moteur	●	●	●	●	●	●
Contrôler la fixation des flexibles, tuyaux et raccords d'admission	●	●	●	●	●	●

Travaux d'entretien à effectuer à 500 – 2 000 km

	924 S	944/944 S	944 Turbo	911 Carrera	911 Turbo	928 S 4
Pédale de frein: contrôler et régler le cas échéant la garde de la pédale de frein. Contrôler à vue les flexibles et conduites de freins pour vérifier qu'ils sont étanches, ne sont pas coincés ni endommagés et ne présentent pas de traces de corrosion; contrôler le niveau le liquide de frein, faire l'appoint si nécessaire	●	●	●	●	●	●
Contrôler la garde de l'embrayage, la régler si nécessaire	●	●	●	●	●	●
Contrôler le jeu du roulement de roues arrière, le régler si nécessaire					●	
Contrôler à vue l'étanchéité de la boîte de vitesses/transmission; contrôler le niveau d'huile, faire l'appoint si nécessaire	●	●	●	●	●	●
Contrôler le niveau de liquide de la boîte automatique, faire l'appoint si nécessaire	●	●				●
Contrôler à vue l'étanchéité et l'état du système d'échappement, vérifier la bonne fixation des assemblages vissés et la suspension	●	●	●	●	●	●
Contrôler l'état des pneus, corriger la pression des pneus	●	●	●	●	●	●
Contrôle des émissions des gaz d'échappement et du ralenti: contrôler le régime de ralenti et la teneur en CO, les régler si nécessaire	●	●	●	●	●	●

Parcours d'essai:

Contrôler le fonctionnement du frein à pied et du frein à main, du servofrein, de l'embrayage, de la régulation automatique de vitesse, de la direction, du chauffage, du climatiseur et des instruments	●	●	●	●	●	●
Contrôler le fonctionnement du kickdown	●	●				●
Contrôler à vue l'étanchéité du moteur	●	●	●	●	●	●

Travaux d'entretien à effectuer tous les 10 000 km

	924 S	944/944 S	944 Turbo	911 Carrera	911 Turbo	928 S 4
Vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre à huile seulement pour les véhicules Turbo		●			●	

Travaux d'entretien à effectuer tous les 20 000 km

	924 S	944/944 S	944 Turbo	911 Carrera	911 Turbo	928 S 4
Vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre à huile	●	●	●	●	●	●
Contrôler le jeu des soupapes, régler le cas échéant	●	●	●	●	●	●
Vérifier l'état des courroies trapézoïdale et crantée; contrôler la tension, les retendre si nécessaire	●	●	●	●	●	●
Contrôler l'état de la courroie crantée, contrôler la tension, la retendre si nécessaire	●	●	●	●	●	●
Contrôler le niveau d'huile du tendeur de courroie crantée, faire l'appoint si nécessaire	●	●	●	●	●	●
Remplacer les bougies	●	●	●	●	●	●
Contrôler le point d'allumage, régler si nécessaire	●	●	●	●	●	●
Contrôler à vue l'étanchéité du moteur	●	●	●	●	●	●
Vérifier l'étanchéité des circuits de refroidissement et de chauffage	●	●	●	●	●	●
Contrôler l'état des durites, resserrer les colliers	●	●	●	●	●	●
Contrôler à vue l'état d'encrassement externe radiateur	●	●	●	●	●	●
Contrôler le niveau du liquide de refroidissement et la concentration d'antigel, rectifier si nécessaire	●	●	●	●	●	●
Remplacer la cartouche du filtre à air	●	●	●	●	●	●
Contrôler la fixation correcte des raccords de tuyaux de l'aération du carter-moteur	●	●	●	●	●	●
Remplacer le filtre à carburant	●	●	●	●	●	●
Contrôler à vue l'étanchéité et la fixation correcte des conduites du circuit de carburant	●	●	●	●	●	●
Remplacer la cartouche de filtre de la pompe à air additionnel	●	●	●	●	●	●
Contrôler la fixation des flexibles, tuyaux et raccords d'admission	●	●	●	●	●	●
Frein à main: contrôler la course à vide du levier de frein à main, la régler le cas échéant	●	●	●	●	●	●
Pédale de frein: contrôler et régler le cas échéant la garde de la pédale de frein. Contrôler à vue les flexibles et conduites de freins pour vérifier qu'ils sont étanches, ne sont pas coincés ni endommagés et ne présentent pas de traces de corrosion; contrôler le niveau du liquide de freins, rectifier si nécessaire	●	●	●	●	●	●
Circuit de freinage: contrôler à vue l'usure des garnitures et disques de freins	●	●	●	●	●	●
Contrôler la garde de l'embrayage, la régler si nécessaire	●	●	●	●	●	●
Contrôler l'état d'usure du disque d'embrayage	●	●	●	●	●	●
Contrôler à vue l'étanchéité de la commande hydraulique d'embrayage	●	●	●	●	●	●
Graisser le levier de débrayage et le ressort d'assistance	●	●	●	●	●	●
Contrôler les assemblages vissés du mécanisme de direction	●	●	●	●	●	●
Contrôler à vue l'état des soufflets	●	●	●	●	●	●
Contrôler le jeu, la fixation et les capuchons des rotules de la barre de direction	●	●	●	●	●	●

Travaux d'entretien à effectuer tous les 20 000 km

	924 S	944/944 S	944 Turbo	911 Carrera	911 Turbo	928 S 4
Direction assistée: contrôler à vue l'étanchéité et le niveau de liquide, faire l'appoint si nécessaire	●	●				●
Rotules d'essieu: contrôler à vue l'état des capuchons de protection	●	●	●	●	●	●
Bras de guidage: contrôler les assemblages vissés	●	●	●	●	●	●
Contrôler le jeu des roulements de roues avant, régler si nécessaire	●	●	●	●	●	●
Contrôler le jeu des roulements de roues arrière, régler si nécessaire					●	
Contrôler à vue l'étanchéité de la boîte de vitesses/transmission; contrôler le niveau d'huile, faire l'appoint si nécessaire	●	●	●	●	●	●
Contrôler le niveau de liquide de la boîte automatique, faire l'appoint si nécessaire	●	●				●
Contrôler à vue l'étanchéité et l'état des gaines des arbres de pont	●	●	●	●	●	●
Contrôler à vue l'étanchéité et l'état du système d'échappement, vérifier la bonne fixation des assemblages vissés et la suspension	●	●	●	●	●	●
Contrôler l'état des pneus, corriger la pression des pneus	●	●	●	●	●	●
Contrôler le fonctionnement des arrêteurs des portes et les graisser	●	●	●	●	●	●
Graisser les charnières de portes				●	●	
Contrôler la fixation et le fonctionnement des serrures des portes et des capots ainsi que du crochet de sécurité du capot avant	●	●	●	●	●	●
Entretien des joints des portes, capots, et du toit. Enlever les résidus de caoutchouc, entretenir les joints avec un produit approprié	●	●	●	●	●	●
Contrôler le fonctionnement du contacteur de sécurité de la pompe à carburant					●	
Contrôler le fonctionnement du contacteur de sécurité de la pression de suralimentation					●	
Contrôler le fonctionnement de l'éclairage du véhicule pour tous les phares: contrôler le réglage, régler le cas échéant. Avertisseur sonore: contrôler le fonctionnement	●	●	●	●	●	●
Graisser les tiges des phares escamotables	●	●				
Vérifier la mobilité du papillon	●	●	●	●	●	●
Lave-glace: contrôler le fonctionnement, contrôler le niveau de liquide et le réglage des buses, faire l'appoint ou régler le cas échéant	●	●	●	●	●	●
Lave-phares: contrôler le fonctionnement, contrôler le niveau de liquide et le réglage des buses, faire l'appoint ou régler le cas échéant	●	●	●	●	●	●
Vérifier le niveau d'électrolyte de la batterie, corriger le cas échéant	●	●	●	●	●	●
Contrôler le fonctionnement de toutes les commandes et options électriques	●	●	●	●	●	●
Contrôler le fonctionnement des souffleries du chauffage, de l'aération et du climatiseur	●	●	●	●	●	●
Contrôle des émissions des gaz d'échappement et du ralenti; contrôler le régime de ralenti et la teneur en CO, les régler si nécessaire	●	●	●	●	●	●

Travaux d'entretien à effectuer tous les 20 000 km

Parcours d'essai:

Contrôler le fonctionnement du frein à pied et du frein à main, du servofrein, de l'embrayage, de la régulation automatique de vitesse, de la direction, du chauffage, du climatiseur et des instruments.

Contrôler le fonctionnement du kick-down

Contrôler à vue l'étanchéité du moteur

924 S	944/944 S	944 Turbo	911 Carrera	911 Turbo	928 S 4
●	●	●	●	●	●
●	●	●	●	●	●
●	●	●	●	●	●

Travaux d'entretien à effectuer tous les 40 000 km

Boîte automatique: vidanger le ATF, nettoyer le filtre ATF

924 S	944/944 S	944 Turbo	911 Carrera	911 Turbo	928 S 4
●	●	●	●	●	●

Travaux d'entretien à effectuer tous les 80 000 km

Boîte manuelle: vidanger l'huile

Boîte automatique: vidanger l'huile de la transmission

924 S	944/944 S	944 Turbo	911 Carrera	911 Turbo	928 S 4
●	●	●	●	●	●
●	●	●	●	●	●

Travaux d'entretien à effectuer toutes les années – pour la première fois après 2 ans

Etablissement du constat d'état du véhicule dans le cadre de la garantie longue durée

924 S	944/944 S	944 Turbo	911 Carrera	911 Turbo	928 S 4
●	●	●	●	●	●

Travaux d'entretien à effectuer tous les 2 ans

Remplacement du liquide de freins

Remplacement du liquide de refroidissement

924 S	944/944 S	944 Turbo	911 Carrera	911 Turbo	928 S 4
●	●	●	●	●	●
●	●				●

PORSCHE

Garantie Longue Durée

pour le véhicule Porsche que vous avez acheté

Le véhicule a été construit en utilisant des pièces en aluminium et des tôles galvanisées pour la carrosserie et en appliquant les méthodes les plus modernes de protection anti-corrosive. Ainsi, si vous respectez nos **conseils d'entretien du véhicule**, votre voiture ne sera pas attaquée pendant longtemps par les fortes influences climatiques et chimiques.

Porsche garantit la carrosserie de votre voiture pendant

10 Ans

contre toute perforation due à la rouille si vous tenez compte des conditions ci-contre.

Dr. Ing. h. c. F. Porsche Aktiengesellschaft



Conditions de la garantie longue durée PORSCHE

1. PORSCHE garantit l'absence de perforations dues à la rouille sur la carrosserie du véhicule pendant 10 ans après la livraison (garantie longue durée).
2. afin que la garantie longue durée reste valable, il convient de soigner le véhicule dans les règles (peinture, protection de soubassement d'origine et couches protectrices). Des endommagements de peinture ou de couches protectrices devront être immédiatement réparés par des spécialistes.
3. La garantie longue durée ne comprend pas les endommagements dus à la rouille, dans la mesure où ils sont imputables aux suites d'un accident ou d'un endommagement mécanique de la carrosserie, de la peinture ou des couches protectrices.

Toutes les réparations de carrosserie doivent être effectuées par un spécialiste et selon les prescriptions spécifiques de PORSCHE relatives aux travaux de tôlerie, de peinture et de protection anti-corrosive ainsi que de conservation.

4. Afin que vous ne perdiez pas vos droits au titre de la garantie longue durée, un constat d'état du véhicule est établi 2 ans après la livraison du véhicule. Ce constat est établi par chaque concessionnaire PORSCHE et doit être rédigé chaque année.
5. En cas d'exécution de travaux sous garantie, le véhicule doit être expertisé auparavant par un représentant PORSCHE.
6. Tant que les clauses citées ci-dessus n'ont pas été conclues autrement, les conditions de garantie sont valables selon les «Conditions de vente Porsche» formant la base du contrat d'achat du premier propriétaire avec le concessionnaire PORSCHE.

Notice concernant la garantie assurée par les concessionnaires PORSCHE

La garantie se conforme aux conditions de garantie, qui sont intégrées au contrat d'achat passé entre le premier acheteur et le concessionnaire PORSCHE. Ces droits de garantie ne peuvent concerner que le vendeur. La garantie pour votre véhicule commence le jour de la livraison au premier acheteur, elle s'étend sur:

2 ans pour tout le véhicule

3 ans pour la peinture

Pour les pièces PORSCHE devant être utilisées et facturées dans le cadre de travaux d'entretien et de réparations ou pour les pièces PORSCHE que vous achetez auprès de votre concessionnaire PORSCHE, la garantie s'étend sur 12 mois.

Si, malgré un entretien soigné de votre voiture, il était nécessaire de solliciter la garantie, il conviendrait de présenter cette brochure aux Services PORSCHE autorisés. Vous trouverez la liste des adresses des concessionnaires PORSCHE dans les papiers de votre véhicule.

Dans votre intérêt, nous vous conseillons de faire entretenir et soigner votre voiture selon les directives de la notice d'emploi et du carnet «Garantie & Entretien». Un traitement correct et la justification intégrale de la réalisation de tous les travaux d'entretien prescrits effectués par un concessionnaire PORSCHE, sont la condition primordiale pour l'obtention d'éventuelles prestations de garantie, lors d'endommagements sur pièces soumises aux soins et à l'entretien.

Conseils relatifs à l'entretien de la voiture

Un soin approprié et régulier sert à conserver la valeur du véhicule et est la condition primordiale pour la garantie concessionnaire et la garantie longue durée.

Afin de contrôler l'état du véhicule dans les règles et d'obtenir une garantie longue durée valable pendant la totalité des 10 années, chaque concessionnaire Porsche est prêt à contrôler l'état du véhicule et à consigner les résultats par écrit. A cet effet, il rédige un constat et remplit le justificatif se trouvant dans cette brochure dans la rubrique constat d'état du véhicule dans le cadre de la garantie longue durée."

Lavage de la voiture

Un lavage fréquent et une **conservation ultérieure** sont la meilleure protection contre les influences atmosphériques nocives

Plus la voiture est en contact avec les **sels d'épandage**, la poussière des routes et de l'industrie, les restes d'insectes, les excréments d'oiseaux, etc., plus l'effet d'endommagement est grand.

Les plis, brides et jointures sont les plus exposés aux méfaits des **sels d'épandage**.

Pour cette raison, ces endroits doivent être soigneusement nettoyés, bien rincés et passés à la peau de chamois après chaque lavage – également après un passage dans un poste de lavage automatique.

Pour ne pas abîmer la peinture encore fraîche, les nouvelles voitures seront lavées soigneusement et avec beaucoup d'eau claire. Sur les peintures foncées, les plus petits endommagements de surface (rainure) sont déjà visibles, bien plus que sur les couleurs claires.

Du fait de la composition des pigments de couleur, les tons foncés sont également plus sensibles aux égratignures et nécessitent un entretien de peinture particulier.

Utilisez beaucoup d'eau, une éponge douce ou une brosse ainsi qu'un produit moussant doux et approprié. Commencez le lavage de la voiture en mouillant bien la peinture et en lavant le plus gros de la saleté. Ne lavez pas votre Porsche en plein soleil ou lorsque la carrosserie est chaude. Après le lavage, rincez abondamment à l'eau et passez la peau de chamois. Ne pas oublier les plis, brides et jointures!

N'utilisez pas la peau que vous avez prise pour faire les vitres pour essuyer la voiture.

L'humidité, qui pénètre dans les freins lors du lavage, peut provoquer une perte d'efficacité ou un déséquilibre de freinage. Essayez les freins après le lavage!

Ne jamais passer au chiffon sec des voitures poussiéreuses, les grains de poussière détérioreraient la peinture.

Conservation

Les particules de graisse servent avant tout à conserver l'élasticité et le brillant de la peinture, mais ce sont aussi elles qui sont enlevées au cours du temps par les influences atmosphériques. Pour cette raison, il est indispensable d'utiliser à temps un produit de conservation, pour que la voiture garde son brillant et pour empêcher que la saleté se fixe sur la partie supérieure de peinture ou que la poussière industrielle pénètre dans la peinture.

Nous conseillons d'utiliser uniquement les produits d'entretien conseillés par votre concessionnaire. Dans le cas de soins réguliers, la voiture conserve son brillant pendant des années. Pour la conservation, appliquez un produit conservateur pour la peinture après le lavage et frottez ou ajoutez simplement un produit conservateur dans la deuxième eau de lavage, ceci régulièrement. Lavez le véhicule avec cette eau et passez-le à la peau de chamois.

Nettoyage et conservation du compartiment-moteur

Le compartiment-moteur et le mécanisme d'entraînement ont été traités en usine avec un produit anticorrosion.

Si le compartiment moteur est nettoyé avec des produits dissolvant la graisse ou si on fait effectuer un lavage moteur, cette protection anticorrosion est presque toujours éliminée.

Faites donc exécuter après un tel nettoyage une conservation durable de toutes les surfaces, plis, joints et ensembles mécaniques du compartiment moteur.

Surtout en hiver, une bonne protection anticorrosion est très importante. Si on roule beaucoup sur des routes enduites de sel, il convient de nettoyer à fond le compartiment moteur entier, au moins à la fin de la période d'épandage, et d'appliquer ensuite les produits anticorrosion de conservation, afin que le sel ne puisse pas agir de façon néfaste.

Un lavage du dessous de caisse devrait également être effectué à ce moment.

Vitres

La poussière de la route, qui se dépose sur les vitres, est le plus souvent chargée de déchets de pneus et de restes d'huile. Sur les surfaces de vitres à l'intérieur de la voiture – surtout lors de fortes radiations solaires – il se forme des dépôts dus aux émanations de l'équipement intérieur.

Ces dépôts s'accroissent par l'intermédiaire de l'arrivée d'air frais du fait des impuretés de l'air.

Pour nettoyer les vitres à l'intérieur et à l'extérieur, utilisez de l'eau savonneuse tiède et un produit de nettoyage de vitres courant.

N'oubliez pas de nettoyer en même temps les essuie-glaces. Si vous utilisez une peau de chamois pour nettoyer les vitres, ne l'utilisez pas pour les surfaces peintes, vu que les résidus de produits de conservation peuvent entraver la visibilité. Éliminer les saletés gênant la vue, provenant de restes d'insectes, avec une éponge spéciale. En hiver, ajouter un antigel dans le réservoir de lave-glace, dans la concentration nécessaire.

Sur les véhicules équipées d'un pare-brise Sekuriflex, le revêtement plastique sur la face intérieure ne doit pas recevoir d'autocollants, ni être nettoyé à l'aide de produits agressifs, ni avec un chiffon sec. Si la face intérieure est très sale, on peut utiliser de l'essence. Veillez à ne pas rayer le revêtement plastique par des objets durs (p. ex. bagues ou montres-bracelet).

Ne dégivrez la face intérieure qu'à l'aide du flux d'air chaud sortant des buses de dégivrage. N'utilisez jamais des pulvérisateurs de produit dégivrant ou des racleurs, grattoirs etc.

Pour appliquer des auto-collants sur le pare-brise «Sekuriflex», il faut utiliser la pellicule-support (3 pellicules se trouvent dans le véhicule).

Procédez comme suit:

1. Nettoyez le pare-brise à l'endroit prévu.
2. Découpez la pellicule-support aux dimensions nécessaires en arrondissant les coins.
3. Détachez la feuille de protection.
4. Pulvérisez une solution savonneuse (eau distillée et savon liquide ou produit de vaisselle exempt de graisse, proportion 1:10) sur la face collante de la pellicule-support et sur le pare-brise à l'endroit prévu.
5. Appliquez la pellicule-support sur la vitre et pulvérisez la solution décrite ci-dessus.
6. Chassez le liquide et les bulles éventuelles en passant un racleur flexible en matière plastique sur la pellicule-support.
7. Séchez le pare-brise et la pellicule à l'aide d'un chiffon doux.
- 8 Collez l'auto collant sur la pellicule-support

Pour enlever l'autocollant ou la feuille-support, badigeonner la feuille à l'aide d'une solution savonneuse (voir point 4).

Polissage

Lorsque le brillant d'origine n'est plus atteint avec les produits de conservation, utiliser des produits de polissage plus intensifs pour le nettoyage.

Attention: Ne pas appliquer de produits d'entretien contenant du silicone sur les vitres!

La peinture est exposée à de nombreuses influences atmosphériques, telles que les radiations solaires, la pluie, le gel et la neige.

Les rayons ultra-violetes de la lumière, le changement rapide de températures, la pluie, la neige, la poussière industrielle et les dépôts chimiques agissent continuellement sur la peinture, qui ne peut y résister à longue que par un entretien régulier et surtout approprié.

Les pièces de carrosserie en peinture mate ne peuvent pas être traitées aux produits de conservation ou de polissage, sinon elles perdent leur effet mat.

Élimination des taches

Un simple lavage ne suffit pas toujours pour éliminer les taches de goudron, les traces d'huile, les insectes collés, etc. Comme toutes ces taches et traces altèrent la couleur de la peinture lorsqu'elles agissent assez longtemps, il convient de les enlever le plus rapidement possible avec un produit approprié (conçu pour éliminer goudron, poussière industrielle ou insectes). Relaver les endroits traités.

Réparation des endommagements de peinture

Les petits endommagements de peinture, tels qu'égratignures, rainures ou éclats dus aux cailloux seront recouverts de peinture, **avant que** la corrosion ne commence. S'il devait déjà y avoir formation de corrosion, il faut l'enlever complètement. Enduire alors une couche primaire de protection contre la corrosion à cet endroit (pinceau ou bombe aérosol) puis donner une couche de peinture. Les caractéristiques de la peinture sont indiquées sur une plaquette dans le véhicule.

Protection du dessous de caisse

Le dessous du véhicule est protégé en permanence contre les influences chimiques et mécaniques.

Cependant, comme il n'est pas exclu qu'il se produise des « blessures » de la couche protectrice, provenant de la route, nous conseillons de vérifier, et le cas échéant de faire retoucher le dessous du véhicule à intervalles réguliers – de préférence, avant le début de la saison froide et au printemps.

L'industrie des huiles minérales a mis au point des produits de protection de dessous de caisse et antirouille, qui sont conçus à base de bitume ou de cire. Ces produits n'attaquent pas la couche d'insonorisation appliquée en usine, contrairement aux huiles clastiques, dites de pulvérisation.

Avant d'appliquer ces produits, il est nécessaire de nettoyer soigneusement le châssis pour en éliminer la saleté et les restes de graisse. Après le séchage, la masse appliquée forme une couche de protection durable qui confère aux tôles de plancher et aux dispositifs une résistance suffisante à la corrosion.

Après le lavage du dessous de caisse, le nettoyage du moteur ou une réparation sur les dispositifs mécaniques, il est indispensable d'enduire les pièces non protégées d'un produit approprié de conservation.

Votre concessionnaire Porsche dispose des documents nécessaires et des dispositifs et connaît les prescriptions d'application. Nous vous conseillons donc de faire exécuter ces contrôles et travaux par ses soins.

Eclairage, pièces en plastique

Pour nettoyer les verres de feux en plastique, n'utilisez que de l'eau savonneuse. N'employez en aucun cas des produits de nettoyage chimiques. Ceci est également valable pour les pièces en matière plastique et pour les feuilles plastiques.

Joints de portières, de toit et de fenêtres

En vieillissant, les joints en caoutchouc deviennent cassants et se fendent, s'ils ne sont pas enduits de temps en temps de glycérine ou de talc en poudre.

Jantes en alliage léger

Si des particules métalliques, occasionnant de la corrosion par contact (par exemple du laiton ou du cuivre dans la poussière de freins), reposent trop longtemps sur l'aluminium, il se produit du pitting.

Pour conserver l'aspect décoratif de la surface pendant de longues années, il est indispensable de soigner régulièrement les jantes. Les roues devraient être lavées avec une éponge ou une brosse de lavage, si possible toutes les deux semaines. Dans les régions à fort répandage de sel ou soumises à une atmosphère industrielle agressive, ce nettoyage devrait être effectué toutes les semaines.

A cet effet, il est possible d'utiliser des produits d'entretien non acides (pH max. 10).

Tous les 3 mois, les roues devraient être enduites d'une graisse ne contenant pas d'acide (vaseline), après le lavage; enduire la graisse en frottant vigoureusement avec un chiffon doux.

Des produits décapants, tels qu'ils sont utilisés pour les autres métaux, ainsi que des produits et appareils à action mécanique endommagent l'enduit de laque ou d'oxyde et ne sont donc pas appropriés.

Explications relatives au pH

Le pH exprime la concentration d'ions d'hydrogène dans une solution. Il donne une mesure de l'acidité (acide) ou de la basicité (base) d'une solution.

Lorsque le pH est égal à 7, la solution est neutre (p.ex. eau pure), il s'agit donc ni d'un acide, ni d'une base. Les acides ont un pH inférieur à 7; plus le pH diminue, plus le degré d'acidité augmente. Le pH des bases se situe entre 7 et 14. Plus le pH augmente et plus la basicité augmente. Une eau minérale gazeuse p.ex possède un pH de 6-6,5, elle est donc légèrement acide. Le pH de l'électrolyte de batterie est égal à 1.

Autre exemple:

Le pH d'une eau savonneuse est compris entre 8 et 9, celui d'un produit pour lave-vaisselle est d'env. 12,5 et ne conviendrait donc pas au nettoyage des jantes. Votre concessionnaire Porsche vous conseillera le produit de nettoyage approprié.

Soins du cuir

Effectuer de préférence le nettoyage à l'aide d'un chiffon de laine blanc et doux ainsi qu'avec de l'eau savonneuse douce. N'utilisez pas de produits forts pour nettoyer ni d'objets durs de nettoyage. Le cuir à perforations ne peut être en aucun cas mouillé au dos; soyez donc particulièrement prudent.

Le cuir nettoyé (en particulier les sièges en cuir soumis à des efforts) doit être traité uniquement avec le produit d'entretien autorisé par Porsche. Adressez-vous donc à votre concessionnaire Porsche.

Selon l'état de saleté et la sollicitation, le nettoyage et l'entretien du cuir devraient se faire plusieurs fois par an. Nous conseillons surtout d'effectuer un premier traitement après quelques semaines de service ou après avoir parcouru quelques milliers de kilomètres. Les caractéristiques superficielles et naturelles des peaux en cuir, telles que plis, cicatrices dans les peaux, piqûres d'insectes ainsi que les légères nuances de couleur et de structure confirment le cuir naturel ou rehaussent sa valeur.

Rembourrage en tissu, moquette

Pour leur nettoyage, utilisez un aspirateur ou une brosse pas trop souple. Enlever les encrassements et taches à l'eau savonneuse tiède ou avec un détachant de bonne qualité.

Soin de ceintures

S'il devait être nécessaire de nettoyer les ceintures, vous pourriez utiliser tout produit de lessive doux. Evitez de les sécher sous une radiation solaire directe. La matière pourrait être affaiblie et il serait nocif à la sécurité d'utiliser un produit de nettoyage non approprié ou de teindre ou de décolorer les ceintures.

Immobilisation prolongée du véhicule

Si vous avez l'intention d'immobiliser votre Porsche pendant une assez longue période, nous vous recommandons de vous mettre en rapport avec votre concessionnaire Porsche. Il vous conseillera volontiers sur les mesures appropriées à prendre concernant la protection anticorrosion.

**Le service après-vente c'est également pour nous:
Entretenir de bons contacts.**

Cela suppose que nous vous fournissions régulièrement des informations prises à la source.

La maison Porsche vous renseigne sur le sport automobile, les activités du Club Porsche, la technique ainsi que les nouvelles tendances.

Afin de faciliter au maximum les contacts avec la maison Porsche, nous avons mis au point les cartes client ci-après.

Veillez utiliser ces cartes client en cas de

- **Changement d'adresse**
- **Changement de nom**

ainsi qu'en cas d'achat d'une Porsche **d'occasion**. En cas d'achat d'un véhicule neuf, cette déclaration n'est pas nécessaire. Nous avons déjà reçu ces informations du concessionnaire PORSCHE qui vous a vendu votre véhicule.

De cette manière, nous pouvons toujours tenir notre fichier clients à jour et soigner et intensifier nos contacts avec vous.

Nous vous remercions de votre soutien. Il va sans dire que les renseignements que vous nous fournissez restent confidentiels et sont destinés exclusivement à l'usage interne.

Dr. Ing. h. c. F. Porsche Aktiengesellschaft



PORSCHE

WKD 900 030 87

3.65 M

5/86

© Dr. Ing. h. c. F. Porsche Aktiengesellschaft
Imprimé en Allemagne
Druckerei A. & W. Maurer
Gerberstr. 9, 7000 Stuttgart 1

La reproduction, même d'extraits, n'est autorisée qu'avec
notre accord.

